

ACCUEIL DU POINT-JUSTICE

Lundi 10h30 - 12h & 14h - 17h
Mardi & jeudi 9h - 12h & 14h - 17h
Mercredi & vendredi 9h - 12h
Fermeture Jours fériés

CONTACT

Point-justice

Ilôt 11B - 1^{er} étage
267, av de verdun
83300 Draguignan

04 98 10 29 20
acces.droit@dracenie.com



PLAN D'ACCÈS



point-justice

SERVICE JURIDIQUE
DE PROXIMITÉ
OUVERT À TOUS
Accueil gratuit
et confidentiel
sur RDV




DRACÈNE
PROVENCE VERDON
agglomération

SERVICE JURIDIQUE
DE PROXIMITÉ
OUVERT À TOUS

LE POINT-JUSTICE

de DPVa a pour but de faciliter l'accès au droit de tous les citoyens, en mettant à disposition :

- Un service d'accueil gratuit et confidentiel
- Orientation et information sur toutes les questions d'ordre juridique
- Un accès à des associations spécialisées et à des professionnels du droit
- Un accès à des modes alternatifs de résolution des conflits, telles que la conciliation et la médiation

1^{er}, 3^e et 4^e mercredi du mois de 9h à 12h <small>(pas de permanence pendant les vacances scolaires)</small>	Avocats droit général Conseil juridique dans tous les domaines	3^e lundi du mois de 9h à 12h & de 14h à 17h	Résonances Médiation pénale et familiale Information, droit des familles, médiation familiale
1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h	Avocats droit du travail Conseil juridique sur le droit du travail	2^e mardi du mois de 9h à 12h & de 14h à 17h	Autour de la médiation Médiation pénale Information à caractère familial
1^{er} mercredi du mois de 14h à 17h & 4^e mardi de 9h à 12h	Conciliateurs de justice Conciliation dans tous domaines, excepté le droit de la famille	2^e jeudi & 4^e mardi du mois de 9h à 12h & de 14h à 17h	C.I.D.F.F Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles Information juridique sur le droit de la famille, droit du travail et des étrangers
2^e lundi du mois de 14h à 17h	Huissiers Exécution d'une décision de justice, recherche de solution en cas d'expulsion, saisie de bien	1^e et 4^e jeudi du mois de 9h à 12h 2^e et 4^e vendredi du mois de 9h à 12h	A.A.V.I.V Association d'Aide aux Victimes d'Infractions du Var Accueil, aide aux victimes, soutien psychologique
1^e lundi du mois de 14h à 17h	Notaires Droit immobilier, succession, famille	Chaque mercredi de 9h à 12h	Défenseur des droits Conflit entre le public et les administrations

